

Le compostage autonome en établissement scolaire (collège et écoles primaires pilotes)

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat mixte Cyclad

1 rue Julia et Maurice Marcou

<http://www.cyclad.org/>



FORGEOT

Cécile

Nouvelle Aquitaine

cecile.forgeot@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET,, DECHETS VERTS, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Présentation du territoire :

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Aunis et des Vals de Saintonge (SMICTOM VALS AUNIS) a pour compétence la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, ainsi que la gestion des déchetteries. Pour cela, il dispose d'une Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), de 2 centres de collecte et de 26 déchetteries.

Depuis janvier 2012, le territoire du SMICTOM VALS AUNIS est constitué de 14 communautés de communes et de 3 communes non regroupées, soit 208 communes et environ 200 000 habitants. Le compostage à domicile concerne les communes et communautés de communes adhérentes à la compétence collecte soit 179 communes et 133 701 habitants, ce qui représente 56 894 foyers (2,35 hab/foyer en moyenne).

Le compostage dans le programme de réduction des déchets :

Dans le cadre de son Programme de Réduction des Déchets, le SMICTOM VALS AUNIS a souhaité poursuivre l'équipement de la population au-delà des 30% prévus dans le contrat d'objectif ADEME-Région, qui s'est achevé début 2012 pour atteindre 50% de foyers composteurs.

Au début de l'année 2014, les résultats sont encourageants avec 45% d'équipement des maisons avec jardin, soit plus de 22 000 foyers.

Le compostage en milieu scolaire :

Le SMICTOM VALS AUNIS travaille à réaliser de solides partenariats avec les collèges de son territoire pour la réduction de leurs déchets, ainsi qu'avec le Conseil Général de Charente-Maritime.

Dans son Programme Local de Réduction des Déchets, le SMICTOM VALS AUNIS monte également des partenariats avec les écoles primaires. Dans ce cadre, il propose d'équiper les restaurants scolaires de pavillons de compostage ou de composteurs.

Afin de construire une méthodologie de projet efficace, 2 écoles primaires pilotes et 1 collège ont été accompagnés.

Présentation des écoles primaires pilotes :

Saint Jean de Liversay :

- Le projet concerne 5 classes : 29 CE2, 24 CE2/CM1, 25 CM1, 20 CM1/CM2 et 25 CM2
- La cantine sert 340 repas par jour (maternelles, primaires, adultes) pendant le temps scolaire et environ 70 pendant les vacances pour le centre de loisirs. Les quantités de déchets produites par le restaurant scolaire sont assez faibles (en moyenne 17,5kg par jour soit environ 50g par assiette, et 2,5 tonnes par an).
- Les papiers de bureau des enseignants étaient déjà triés, mais des améliorations pouvaient être apportées.
- Le papier était trié dans certaines classes
- Un composteur était déjà en place dans la cour et était utilisé par une classe pour des activités pédagogiques
- Les bouchons plastiques sont récupérés pour l'association bouchon d'amour.

Saint Mard :

- Le projet concerne 3 classes : 25 CE1/CE2, 25 CE2/CM1 et 27 CM1/CM2
- La cantine accueille 74 enfants et 5 adultes. Les quantités de déchets produites par le restaurant scolaire sont assez faibles (en moyenne 3,5kg par jour soit environ 45g par assiette, et 500 kg par an). Ce ratio faible résulte du fonctionnement de l'école : les enfants se servent eux-mêmes et se resservent s'ils le veulent.
- Les papiers de bureau des enseignants étaient déjà triés, mais pas ceux de la classe
- Les cartouches d'encre sont stockées et collectées par un prestataire
- Les déchets des sacs noirs représentaient une poubelle de 100L bien pleine par semaine.

Présentation du collège :

En 2011, Karen GENEAU enseignante de SVT au Collège Marc Jeanjean de Matha sollicite le SMICTOM VALS AUNIS pour développer le tri et le compostage des déchets du restaurant scolaire.

Le SMICTOM VALS AUNIS accompagne alors l'équipe pédagogique et les élèves ; et propose l'installation d'un pavillon de compostage de 10 mètres cubes.

Soutenue par l'ADEME, le département pour l'aménagement du restaurant scolaire, et la mairie de Matha, l'installation du pavillon est achevée pour la rentrée 2013.

Il s'agit du premier équipement de ce type dans un collège de Charente-Maritime, il devra permettre de réduire de 10 tonnes par an la quantité de déchets produits.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

1/ La réduction des déchets

Avec le compostage des déchets de restauration et des déchets verts, les établissements souhaitent s'engager dans une démarche de réduction de la quantité de déchets produits.

2/ Le volet éducatif

C'est également un projet éducatif qui traite du tri et de la réduction des déchets, mais aussi du gaspillage alimentaire. Les projets s'inscrivent dans les parcours pédagogiques et les élèves deviennent à leur tour des relais auprès de leur entourage.

3/ L'exemplarité

Les partenaires du projet espèrent ces expériences éveilleront l'intérêt de nombreux établissements scolaires et permettront de répandre la pratique du compostage en milieu scolaire. Pratique que le SMICTOM VALS AUNIS souhaite favoriser après avoir largement équipé les foyers (22 100 foyers sensibilisés et équipés en 5 ans).

Résultats quantitatifs:

EN PRIMAIRE :

A la rentrée scolaire 2012, le SMICTOM VALS AUNIS a proposé aux écoles de St Mard et de St Jean de Liversay d'accompagner leurs classes (du CE1 au CM2) pour la mise en place d'actions de réduction des déchets et notamment des déchets de cantine.

Depuis, le SMICTOM VALS AUNIS accompagne les élèves et les enseignants dans leurs choix : tri et réutilisation du papier, tri des emballages, des cartouches d'imprimantes, sensibilisation au gaspillage alimentaire, compostage des déchets de cantine... En parallèle, les élèves ont visité le centre de tri des emballages Altriane et ont bénéficié d'animations sur le tri, le compostage et la réduction des déchets.

Les communes jouent un rôle majeur dans ce projet, notamment pour le compostage des déchets de cantine. Bien que les élèves de St Mard et de St Jean de Liversay gaspillent peu (environ 50 grammes par repas contre 150 grammes pour la moyenne nationale), le compostage permet de réduire de 500 kg par an les déchets de l'école de St Mard, et de 2,5 tonnes environ ceux de St Jean de Liversay.

Le bilan de cette première année est positif, les élèves sont très engagés dans le projet, les poubelles ont fondu et les déchets de la cantine ont quasiment disparus !

A Saint Mard, il y a trop de mouchoirs et de papier essuie main dans le composteur. Un travail de sensibilisation des élèves par les enseignants sera réalisé afin de diminuer cette production pour l'année scolaire 2013-2014.

La quantité de papiers jetés en classe se réduit grâce à leur réutilisation. Par exemple, tous les papiers dont la taille est supérieure à du A5 sont gardés en brouillon et la classe des CM1/CM2 de St Mard n'a pas de cahiers de brouillons, ils utilisent les papiers brouillons.

Les déchets de cantine ont pratiquement disparus mis à part les opercules de yaourt par exemple. Dans la poubelle noire de la classe, il reste des petites fournitures : des cartouches, des stylos, des tubes de colle, des feutres à ardoise. La quantité de déchets en classe a été divisée par 3.

AU COLLEGE :

Une évaluation de la quantité de déchets produits a été faite en 2011 sur la base des volumes des sacs jetés par l'équipe des cuisines. Les quantités de biodéchets ont ainsi été estimées à 60kg par jour, soit environ 140g par plateau (la moyenne nationale est d'environ 200g). Avec 36 semaines de cours, la production annuelle de biodéchets est estimée à 8 tonnes 640g. Cette estimation ne prend pas en compte les déchets de préparation qui n'étaient pas significatifs en 2011.

Nous avons par la suite fait appel à l'expertise de l'association Compostri spécialisée dans la gestion de compost collectifs à Nantes, afin de calibrer au mieux le matériel. Nous avons croisé ces informations avec celles du Conseil Général de la Charente qui suit plusieurs collèges.

D'après le volume de déchets produits que nous avons estimé, il nous a été conseillé d'opter pour un pavillon de 10m³ (un pavillon de 10m³ produit environ 3 à 4 m³ de compost par an).

Ce choix semble pour l'instant judicieux au vu de la vitesse de remplissage des cellules.

Résultats qualitatifs :

EN PRIMAIRE :

- Des échanges entre les établissements pilotes :

Le jeudi 4 juillet 2013, une visioconférence a été organisée entre les deux écoles pilotes de 10h30 à 12h, pour que chaque établissement présente son projet, ses résultats et ses petites astuces pour réduire les déchets à l'école.

- La réduction des déchets dans le projet pédagogique :

L'Éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) fait partie intégrante, depuis la rentrée 2004, de la formation initiale des élèves, de la maternelle jusqu'au lycée. L'opération « Écoles pilotes » est ainsi le support d'un projet pédagogique d'établissement. La réduction des déchets est aussi prétexte à de nombreuses activités ludiques au cours de l'année :

Réalisation d'affiches sur le tri, l'environnement

Création d'affiches pour visualiser l'emplacement de chaque poubelle

Pesée des déchets dans chaque classe

Fabrication de carnets avec des chutes de papier cadeaux de Noël

Réalisation de chapeaux pour le carnaval et de cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères avec des matériaux recyclables

Fabrication de jeux et de personnages en matériaux recyclés avec les correspondants

Sortie avec un défi aux parents : préparer un pique-nique zéro déchet lors d'une sortie scolaire. Chaque classe concourait et les parents devaient préparer le repas de leur enfant avec le moins d'emballages et de déchets possible. Chaque classe a ensuite trié et pesé ses déchets pour

déterminer les vainqueurs du défi. Les parents ont parfaitement joué le jeu et le bilan du pique-nique est seulement 3 gourdes de compote et des épluchures compostables !

Les parents aussi ont été sensibilisés:

Les informations de distribution de composteurs sur les communes ont été relayées par les écoles, et à St Mard, les parents sont sollicités à tour de rôle pour apporter le papier trié en classe à la borne. Les conseils d'écoles relaient également les avancées du projet auprès des parents. La sollicitation des parents pour un pique-nique zéro déchet a très bien fonctionné.

Sur la commune :

Les projets ont été présentés aux conseils municipaux et le SMICTOM VALS AUNIS a rencontré les agents de la cantine et des services techniques pour la mise en place du tri et du compostage à la cantine.

AU COLLEGE :

Les élèves "conseillers en tri", à l'origine du projet avec l'enseignante en SVT Mme Geneau, se relaient à la desserte du self pour conseiller les élèves sur le tri des plateaux.

Quelques pots de yaourts sont encore jetés au compost, un nouveau projet d'affichage sera proposé à la rentrée prochaine.

Plusieurs retournement des cellules de remplissage ont été effectué, si besoin la quantité d'apport en broyat est réajustée. Le compost démarré à la rentrée pourra être utilisé au printemps (une analyse du compost sera réalisée au préalable).

MISE EN OEUVRE

Planning:

EN PRIMAIRE :

1. Rentrée solaire 2012 : choix des écoles primaires pilotes
2. Année scolaire 2012-2013 :

- Plusieurs réunions entre le SMICTOM VALS AUNIS et les enseignants ont été organisées afin d'établir un diagnostic, définir les actions à mettre en place, apprécier les résultats...
- Les composteurs et pavillons ont été installés et le personnel formé suite au diagnostic
- 3 animations par classe ont été menées : tri, compostage et réduction des déchets
- Chaque classe a bénéficié d'une visite du centre de tri des emballages Altriane
- Le jeudi 4 juillet 2013, une visioconférence a été organisée entre les deux écoles pilotes de 10h30 à 12h, pour que chaque établissement présente son projet, ses résultats et ses petites astuces pour réduire les déchets à l'école.

AU COLLEGE :

- 2010 : Le collège de Matha débute sa réflexion autour du projet dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. La mise en œuvre de ce projet a été possible grâce à un partenariat entre le collège, le Département et le SMICTOM VALS AUNIS.
- 2011 : Le Département a modifié la chaîne de desserte des plateaux de la restauration scolaire, permettant d'avoir deux bacs de réception des déchets, un pour le compost et un pour les déchets non recyclables.
- Année scolaire 2012-2013 : un groupe d'une quinzaine d'élèves volontaires, les « conseillers en tri », a réalisé un affichage pour informer des nouveaux gestes de tri. Des élèves se relaient chaque jour pour assurer la surveillance du tri au service de restauration et pour mélanger les déchets avec le broyat au pavillon de compostage. L'ensemble des élèves a été sensibilisé par des animations en classe.
- Octobre 2013 : Inauguration du pavillon de compostage de 10m3.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

1 équipe projet pour chaque établissement comprenant :

- 1 chargée de mission réduction des déchets
- 1 agent de communication de proximité
- le responsable d'établissement
- le gestionnaire ou 1 représentant du personnel de cuisine
- l'équipe pédagogique impliquée
- le Conseil Général pour les collèges

Moyens financiers :

- accompagnement par l'association Compost'âge pour le collège : 2 500€
- achat et pose des pavillons : 5 800€
- création de panneaux pédagogiques : 1 500€

Moyens techniques :

Le SMICTOM VALS AUNIS a fourni :

- A St Jean de Liversay :

1 composteur de 400L pour la cour,

1 pavillon de compostage de 3m3

- A Saint Mard :

1 composteur de 400L,

des caissettes pour le tri du papier dans les classes,

1 stop pub pour la boîte aux lettres

- A Matha :

1 pavillon de 10m³ avec bac de récupération d'eau de pluie

1 aérateur

Partenaires mobilisés :

Une réalisation 100% régionale :

- La direction Immobilier et Logistique et la direction Développement Durable du Conseil Général 17
- Les Mairies ont participé à l'aménagement des espaces de compostage et ont permis la sensibilisation de leurs agents pour le bon fonctionnement du projet. Elles participent également à l'approvisionnement en broyat, via le prêt du broyeur par le SMICTOM VALS AUNIS.
- Le Green (Groupement Régional pour l'Entretien des Espace Naturels), groupement d'entreprises issues de l'économie sociale et solidaire, a été chargé de fournir les pavillons de compostage. La construction a été réalisée par l'entreprise d'insertion Le Relais basée à Thouars (79) et le montage par le SIE Vals de Saintonge à Bignay (17).
- L'association poitevine Compost'âge a accompagné le groupe de travail au collège, et a notamment organisé une visioconférence entre les élèves du groupe compost et le collège d'Harfleur (76).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Pour l'année 2014, le SMICTOM VALS AUNIS a commencé à accompagner de nouvelles écoles primaires, et plusieurs projets ont été lancés dans des collèges privés et publics, ainsi que dans un lycée.

Pour que l'action soit reproductible, il est nécessaire d'avoir un espace dans l'établissement qui puisse accueillir la zone de compostage, et qu'il y ait une équipe projet constituée, impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

Difficultés rencontrées :

Les pavillons de compostage de St Jean de Liversay et de Matha sont les premiers installés en Charente-Maritime.

Recommandations éventuelles:

La prévention et la valorisation des déchets doivent être intégrées dans la culture et l'activité de l'établissement. Cette (r)évolution s'appuie sur une volonté forte du responsable d'établissement, et une formation, jusqu'à l'implication, du personnel et des élèves, notamment les « conseillers en tri » pour les collèges. Il est indispensable de s'appuyer sur une personne référente dans l'établissement (au collège de Matha, Karen Geneau, professeur de SVT est à l'origine du projet).



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.